

Arrêté n° AA-2023-01 du 03 janvier 2023
portant nomination (M. Jacques BORÉE)

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;
- Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;
- Vu l'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 4 juillet 2022 portant nomination de M. Majdi KHOUDEIR au poste de directeur de l'ENSMA à compter du 1er septembre 2022 ;
- Vu l'avis du Conseil d'administration du 17 décembre 2022 sur la proposition de nomination de M. Jacques BORÉE sur la fonction de Directeur adjoint en charge de la Recherche de l'ISAE-ENSMA (délibération n°CA-2022/12-01) ;

ARRETE

Article 1 : Nomination

M. Jacques BORÉE est nommé Directeur adjoint en charge de la Recherche de l'ISAE-ENSMA.

Article 2 : Date d'effet et modalités de fin de fonction

La nomination de M. Jacques BORÉE en qualité de Directeur adjoint en charge de la Recherche de l'ISAE-ENSMA prend effet le 03 janvier 2023.

La fin de fonction du Directeur adjoint en charge de la Recherche de l'ISAE-ENSMA peut être décidée à tout moment par le Directeur ou à la demande du nommé.

Il est mis automatiquement fin aux fonctions du Directeur adjoint en charge de la Recherche de l'ISAE-ENSMA à la fin du mandat du Directeur l'ayant nommé.

Article 3 : Exécution

La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 03 janvier 2023, en deux exemplaires originaux.

Vu par l'intéressé,

Jacques BORÉE

Le Directeur,

Majdi KHOUDEIR

Destinataires :

- Intéressé (original), Direction (original), Service RH (copie), DGS (copie), Direction des études (copie).
- Rectorat (copie) – transmis à Mme La Rectrice de Région Académique, Chancelière des Universités, le 10 JAN. 2023